

Arnaud de la Croix

13 complots qui ont fait l'histoire

Préface de Michel Hermans

Racine

« Il arrive qu'il y ait des gens qui complotent contre certaines personnes, c'est un fait, non ?

– Oui, j'imagine que cela peut arriver, dit-il. »

Ira Levin,
Rosemary's Baby.

Du même auteur

Ils admireraient Hitler, Racine, 2017.

Degrelle, Racine, 2016. Prix des Lecteurs « Écrire l'Histoire » 2017.

Treize livres maudits, Racine, 2016. Ouvrage également traduit en roumain.

La Religion d'Hitler, Racine, 2015.

Les Templiers, chevaliers du Christ ou hérétiques ?, Tallandier, 2014.

Les Illuminati. La réalité derrière le mythe, Racine, 2014.

Hitler et la franc-maçonnerie, préface de François Delpla, Racine, 2013 ; Tallandier, 2014 pour l'édition de poche. Ouvrage traduit en néerlandais.

L'École de la nuit, introduction à la magie noire, Camion noir, 2009.

Hildegarde de Bingen, la langue inconnue, Alphée, 2008.

L'Âge des ténèbres. La christianisation de l'Occident, Labor, 2006.

L'Ordre du Temple et le reniement du Christ, Éditions du Rocher, 2004.

Les Templiers. Au cœur des croisades, Éditions du Rocher, 2002. Ouvrage traduit en espagnol, en roumain et en polonais.

Arthur, Merlin et le Graal, un mythe revisité, Éditions du Rocher, 2001.

L'Érotisme au Moyen Âge, Tallandier, 1999, 2003, 2013 pour l'édition de poche. Ouvrage traduit en allemand, en estonien, en japonais, en portugais et en polonais.

Sur les routes du Moyen Âge, Éditions du Rocher, 1997. Épuisé.

PRÉFACE

Complot ou complotisme, une approche historique et philosophique d'événements particulièrement complexes ou incompréhensibles

Dans cet ouvrage, très intéressant et particulièrement bien documenté, consacré à « 13 complots qui ont fait l'histoire », Arnaud de la Croix met en évidence des événements considérés comme des complots par une approche de critique historique et philosophique permettant de faire la part des choses entre le complot et la théorie du complot. Il laisse, sur la base de l'analyse des événements décrits tout au long de son livre, chacun prendre position, tout en apportant, dans ses conclusions, une réponse afin de faire la distinction entre la réalité d'un complot et l'affabulation de la théorie du complot.

Il est pourtant parfois difficile de faire la différence entre un complot réel et ce qui est connu officiellement comme la « théorie du complot », tout simplement parce que les complots existent et qu'il est complexe de les mettre totalement au jour, surtout s'ils ont échoué. La « théorie du complot », connue également sous les néologismes de « complotisme » et de « conspirationnisme », reste non prouvée car les faits historiques présentés comme des complots ne sont jamais démontrés. Ils ne sont qu'une manœuvre de manipulation pour changer le cours de l'histoire d'un événement qui a causé de nombreuses victimes, la chute ou la mort de personnalités importantes, parfois très appréciées.

Pour définir le complot, nous pouvons le présenter comme un projet secret (élément essentiel) élaboré par plusieurs personnes contre une autre personne ou une institution. Il y en a eu des milliers au cours des siècles et certains de ceux-ci ont été déjoués, d'autres n'ont pas abouti et plusieurs ont été clairement mis en évidence, après leur réussite.

Dans ces conditions, il est parfois difficile de séparer ces complots de ce qui est appelé la théorie du complot, le complotisme ou le conspirationnisme.

Dans ce cas, cette « théorie » propose de donner une vision de grands événements historiques souvent meurtriers, présentés comme le produit de l'action d'un groupe occulte agissant dans l'ombre. Loin de la simple rumeur, il s'agit d'un récit qui prétend être cohérent (élément essentiel), cherchant à démontrer l'existence d'un complot comme l'action « d'un petit groupe de gens puissants qui se coordonnent en secret pour planifier et entreprendre une action illégale et néfaste, affectant le cours des événements » (*Conspiracy Theories in American History*, 2003).

La théorie du complot est devenue une obsession, à importance variable au cours de l'histoire de l'humanité, pour de nombreux citoyens qui voient des complots partout, surtout lors de crises, d'épidémies meurtrières ou de guerres. Mais c'est aussi un casse-tête pour le politologue que je suis. Dans certains cas, la présomption du complot est rapidement démontée, tant la « théorie » mise en place est grotesque, mais, dans d'autres cas, il y a de nombreux doutes qui peuvent rendre compliquée la mise au jour de la vérité sans que l'on puisse s'appuyer sur des preuves suffisamment convaincantes pour les fervents défenseurs de la théorie du complot.

Cela m'est arrivé, surtout pour les attentats du 11 septembre 2001. Dans ce cas, la sortie du livre de Thierry Meyssan, *L'effroyable imposture*, et le nombre important de reportages audiovisuels, très longs, rassemblant des explications et des témoignages d'experts construits dans un montage, sont facilement critiquables car ils ne donnent pas de réponse, trop risquée, sur l'identité des « complotistes ». L'apparente référence à des explications scientifiques prend au piège ceux qui ne perçoivent pas la différence entre la réalité et la fiction, surtout après trois heures de vidéo.

La théorie du complot se développe dans l'opinion publique lorsque la confiance dans les différents pouvoirs est faible, voire absente ou que la peur à l'égard d'une communauté minoritaire mais considérée comme trop secrète et puissante provoque parmi les citoyens majoritaires la recherche d'un bouc émissaire responsable d'une catastrophe qui s'est produite, souvent à cause de mesures qui n'ont pas été prises. Une argumentation farfelue est alors construite, très complexe et apparemment bien documentée, provoquant la conviction de l'existence d'un complot éventuel.

Karl Popper fait remarquer que les personnes les plus désireuses d'amener « le paradis sur terre » sont les plus enclines, une fois au pouvoir, à adopter des théories du complot pour expliquer leurs

échecs (*The Open Society and Its Enemies*, 1945). Ces personnes montrent ainsi la volonté de se dédouaner de toute responsabilité collective ou personnelle d'une catastrophe, par manque de prévoyance ou de protection d'un peuple en colère, recherchant la culpabilité d'un petit groupe suffisamment discret et plus faible que puissant, comme ce fut souvent le cas des Juifs au cours de l'histoire.

Arnaud de la Croix reprend volontairement 13 événements historiques depuis l'Antiquité jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001. Le chiffre 13 est souvent considéré comme négatif dans les milieux chrétiens, se basant sur la dernière Cène, où Jésus-Christ annonce à ses douze disciples qu'il va être trahi. Par la même occasion, il leur transmet, lors de ce dernier repas, la base de ce qui deviendra le christianisme, c'est-à-dire l'Eucharistie. Un complot, ourdi par Judas avec les grands-prêtres de Jérusalem, conduira à son jugement et à sa mise à mort. Dès lors, la superstition veut qu'être 13 à table conduirait un des convives à mourir dans l'année qui suit. Cela montre, de la part de l'auteur, que le complot ou la « théorie du complot » portent sur des événements qui effrayent chacune et chacun et qui auraient tendance à être souvent pris comme une vérité pour comprendre un événement angoissant.

Parmi les exemples, l'auteur montre qu'à plusieurs reprises, les Juifs ont été considérés comme les boucs émissaires d'événements et à l'origine de pseudo-complots. Ce fut le cas avec la peste noire ou les *Protocoles des Sages de Sion* comme avec le complot juif mondial dont Adolf Hitler s'est servi pour en faire les responsables de la situation désastreuse de l'Allemagne dans l'entre-deux-guerres comme la dégradation de la civilisation européenne. Ce fut également le cas de la franc-maçonnerie, souvent liée aux Juifs, deux groupes minoritaires ou secrets.

En revanche, l'assassinat de Jules César et les attentats du 11 septembre 2001 sont clairement des événements ourdis par un complot.

L'assassinat de Kennedy reste un mystère, à cause de la curieuse version officielle de la « balle magique » et, surtout, de l'interdiction de publier certains passages du rapport de la Commission Warren pendant une longue période, renouvelée et pourtant finalement levée partiellement par Donald Trump en 2017. Les tueries du Brabant et la technique d'attaque des criminels ont engendré la conviction de l'implication de gendarmes pour obtenir de l'État le renforcement d'un pouvoir policier dans une Belgique trop laxiste.

Rien n'a jamais été prouvé, mais récemment, cette théorie est revenue à la surface par des aveux qui auraient été faits sur son lit de mort par celui qui serait le « géant ». Une partie de la Justice croit à cette piste et d'autres magistrats la rejettent en bloc.

Le complot existe et peut être très souvent démontré. La théorie du complot est le montage totalement fictif d'un soi-disant complot pour convaincre une partie importante de la population, souvent ignorante de la réalité, ou des faits présentés par des personnalités en qui l'on a toute confiance, pour une raison ou une autre.

Michel Hermans,

Docteur en sciences politiques et professeur à HEC-École de gestion de l'Université de Liège.

INTRODUCTION

Complot, conspiration, conjuration. Action de se réunir en secret, afin de fomenter un coup d'État, un putsch, une guerre d'agression, un attentat, une révolution. L'assassinat d'un haut responsable politique, ou la destruction, en particulier par le feu, qui calcine et purifie, d'un monument symbolisant le pouvoir que l'on cherche à abattre : la cité de Rome sous le règne de l'empereur Néron, en 64, ou le Reichstag, le parlement allemand, détruit dans un incendie la nuit du 27 au 28 février 1933, un sinistre jamais totalement élucidé, moins d'un mois après la prise du pouvoir par les nazis, ou encore, le 11 septembre 2001, les tours jumelles du World Trade Center, cœur du complexe d'immeubles d'affaires qui faisait l'orgueil de New York et symbolisait la puissance commerciale et financière des États-Unis aux yeux du monde.

Le mot « histoire », *ustoria* en grec ancien, signifiait originellement « enquête » : il est vrai que le travail de l'historien, croisant différents témoignages, souvent divergents, voire contradictoires, afin de dégager la vérité, de reconstituer les faits, ce travail s'apparente de près à celui de l'enquête policière.

Or, dans le cas des complots, dont la dimension secrète, occulte, masquée constitue une condition indissociable de la réussite, la tâche de l'enquêteur est spécialement ardue, ce qui la rend singulièrement passionnante.

Un complot, du moins lorsqu'il a réussi, c'est-à-dire lorsqu'il n'a pas été éventé avant d'aboutir, ne se présente en effet jamais comme tel : on ne sache pas que ben Laden ait clairement admis et expliqué ses responsabilités dans l'organisation des attentats du 11 septembre, tandis que les historiens débattent toujours des responsabilités des nazis dans l'incendie du Reichstag (étaient-ils coupables ? Le communiste hollandais Marinus van der Lubbe, arrêté

sur les lieux puis condamné à mort, était-il seul responsable? Ou bien encore, Hitler et Goering l'avaient-ils laissé agir en toute connaissance de cause, la destruction du parlement allemand servant à merveille leurs desseins?).

Même éventé, déjoué avant que d'avoir pu se concrétiser, un complot conservera au moins une part de mystère: Catilina, le conjuré romain dont Cicéron a publiquement dénoncé les projets avant qu'il puisse passer à l'action, n'a jamais reconnu les faits et s'est encore moins expliqué à leur sujet.

Amateur d'énigmes historiques, je n'ai cessé, depuis des dizaines d'années, de me documenter au sujet de différents complots qui ont jalonné l'histoire, de collecter les témoignages à leur sujet, rencontrant parfois, lorsqu'il s'agissait de faits récents, certains informateurs, le plus souvent à titre confidentiel, recueillant les indices et sondant les documents d'époque comme les recherches effectuées à leur endroit, des plus anciennes aux plus contemporaines, confrontant les opinions des journalistes, des enquêteurs, des historiens. Jusqu'à, finalement, me décider à franchir le pas, à leur consacrer tout un ouvrage, celui que vous tenez à présent entre les mains.

Le doute, parfois considérable, qui plane toujours à leur sujet induit le soupçon qu'il existerait une dimension proprement occulte de l'histoire, des coulisses ésotériques où se trameraient en réalité les événements. C'est ce soupçon qu'exprime le romancier Honoré de Balzac, au XIX^e siècle, lorsqu'il s'exclame: « Il y a deux histoires: l'histoire officielle, menteuse, puis l'histoire secrète, où sont les véritables causes des événements. »

Bel échantillon de « pensée complotiste », à vrai dire, que cette sentence. Elle a pour corollaire, paradoxalement, son exact opposé: l'idée qu'il n'y aurait en réalité pas de complots, que ceux-ci relèveraient du fantasme, de l'imagination excessive de quelques individus, que l'on qualifiera aisément de paranoïaques.

Il est vrai, en effet, que certains complots sont seulement présumés: il subsiste aujourd'hui des partisans de la thèse officielle, celle du « tireur isolé », seul responsable de l'assassinat du président John Fitzgerald Kennedy à Dallas le 22 novembre 1963, et il subsistait jusqu'il y a peu – et subsiste encore – nombre de partisans de la thèse des « prédateurs » pour expliquer les tueries dites du Brabant advenues en Belgique entre 1982 et 1985.

D'autres conspirations semblent, quant à elles, purement imaginaires: c'est bien la méconnaissance, au XIV^e siècle, des causes et

vecteurs de la peste bubonique qui a fait imputer celle-ci à l'action des Juifs, des lépreux et du roi musulman de Grenade. C'est bien le fantasme développé par les inquisiteurs et juges laïques, aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, qui a fait conclure à ces derniers que sorciers et surtout sorcières, dans toute l'Europe puis dans le Nouveau Monde, cherchaient à instaurer ici-bas le pouvoir de Satan, l'ennemi du genre humain.

Complot imaginaire s'il en fut. Du moins à première vue. Mais nous découvrirons, en y regardant de plus près, qu'il n'était vraisemblablement pas pour autant dénué de tout substrat réel. Que ce substrat, nous le verrons, n'ait finalement pas grand-chose à voir avec les élaborations savantes des inquisiteurs et juges laïques au sujet du « sabbat » et du « pacte diabolique », voilà qui ne change rien à l'affaire : il subsistait bien, en Occident à l'époque, des traces de très anciennes croyances, incomprises des clercs du temps, qui plaquèrent sur celles-ci un schéma relevant de leurs propres croyances, lesquelles attribuaient un pouvoir énorme au démon, le « prince de ce monde ».

Les chasses aux sorcières contemporaines que sont les grands procès staliniens, de 1928 à 1952 en URSS, ou le maccarthysme aux États-Unis, de 1950 à 1954, procéderont de manière analogue : il est évident que les ingénieurs et généraux condamnés au fil des purges ordonnées par Staline ne conspiraient pas massivement au profit de l'impérialisme capitaliste ou du trotskysme, comme il apparaît *a posteriori* que le tout Hollywood, l'administration américaine et jusqu'à l'armée des États-Unis n'étaient pas massivement infiltrés par des suppôts du communisme recevant leurs instructions de Moscou. Mais il n'en est pas moins vrai qu'au cours de la Guerre froide où s'affrontèrent, de 1945 à 1991 environ, le « monde libre » et celui du « rideau de fer », furent effectivement menées, de part et d'autre, différentes tentatives de déstabilisation réciproques, des opérations de propagande de grande envergure, et que des réseaux d'espions furent bien mis en place des deux côtés.

Même les complots en apparence totalement imaginaires, tels ceux attribués aux Juifs, comme l'épidémie de peste noire qui, en 1348, déferla sur l'Europe et élimina un tiers de la population ou le plan de domination mondiale que prétendirent révéler, en 1901, les *Protocoles des Sages de Sion*, sont révélateurs d'un processus, bien réel celui-là, et nous le verrons encore se répéter. En cas de catastrophe – telle la pandémie qui affecta l'Europe à l'automne du Moyen

Âge – ou de malaise sociétal profond – le passage malaisé de la Russie tsariste à la modernité au début du ^{xx}^e siècle –, l'esprit humain cherche impérativement des causes « rationnelles », un responsable crédible aux déséquilibres qui affectent la société. La communauté juive, dont les mœurs et les croyances différaient de celles du reste de la population dans l'Europe médiévale comme dans la Russie traditionnelle, se présentait dans ces circonstances comme un bouc émissaire « naturel ». Il est significatif que les médiévaux, on le verra, lui adjoignirent, à titre de complices et de commanditaires, deux autres entités perçues comme particulièrement menaçantes : le groupe à risque des lépreux et le roi musulman de Grenade.

Adolf Hitler, dans un discours resté fameux, prononcé à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, le 30 septembre 1939 à Berlin, imputa de même aux Juifs le déclenchement d'un conflit dont il portait largement la responsabilité, nous le verrons, en déclarant : « Aujourd'hui, je serai encore un prophète : si la finance juive internationale en Europe et hors d'Europe devait parvenir encore une fois à précipiter les peuples dans une guerre mondiale, alors le résultat ne serait pas la bolchevisation du monde, donc la victoire de la juiverie, au contraire, ce serait l'anéantissement de la race juive en Europe. »

Machiavel, à la charnière des ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles, s'inspirant de l'historien grec Polybe, avait énoncé l'idée que l'histoire était susceptible de se répéter. C'est ce mécanisme qui lui permit, dans *Le Prince*, de comparer les agissements de ses contemporains, monarques, papes et condottiere de la Renaissance, avec les hauts faits diplomatiques et guerriers que rapportaient les auteurs de l'Antiquité. Il reprochait aux puissants de son temps leur ignorance en matière d'histoire, leur incapacité à en tirer les leçons. Marx, au ^{xix}^e siècle, affirma à son tour : « Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre. »

Les responsables politiques d'aujourd'hui font-ils mentir cet adage ? Chacun en jugera.

S'il s'agit là d'une leçon adventice de notre recherche, que nous soulignerons à quelques reprises, l'objectif de cette enquête est cependant différent. Il est triple. Premièrement, nous chercherons à débrouiller l'écheveau d'affaires souvent embrouillées, et pour cause, nous l'avons dit, puisque la dimension du secret leur est inhérente et a pour conséquence des zones d'ombre qui subsistent inéluctablement autour de ces événements. Deuxièmement, nous tenterons d'apporter, dans la mesure du possible, des réponses claires, parfois inédites, aux questions que posent ces événements,

en particulier les questions de l'identité et des responsabilités des conspirateurs, et dans quelques cas, des exécutants et de leurs commanditaires.

J'ai sélectionné les treize affaires présentées ici, parmi des centaines, voire des milliers d'autres, parce qu'il s'agissait de dossiers pour lesquels, depuis de nombreuses années, je me suis passionné et au sujet desquels, parfois depuis plus de trente ans, je n'ai pas cessé de me documenter. Je les ai également choisies, ces affaires, parce qu'elles ont chacune laissé, dans la mémoire collective, des traces profondes. Ces traces mémorielles, je m'attacherai systématiquement, à la fin de chacun des chapitres de ce livre, à les rappeler.

Si j'ai pris la décision de m'arrêter à treize dossiers, c'est parce que ce nombre a, depuis des siècles, la même connotation funeste que la notion même de conspiration ou de complot : de Jésus et de ses disciples avant son arrestation, la tradition rapporte qu'ils étaient treize à table, et si le roi de France Philippe IV dit le Bel prit soin de faire procéder à l'arrestation de tous les templiers du royaume à l'aube du vendredi 13 octobre 1307, c'est parce qu'il savait parfaitement que cette date frapperait l'imagination de ses contemporains.

Pour ce qui est de l'Antiquité, il semble que l'Égypte ancienne connut nombre de révolutions de palais et d'assassinats politiques, mais j'ai préféré visiter à nouveaux frais trois grands « classiques » de la société romaine, peut-être plus proche de la nôtre : la conjuration de Catalina, dénoncée en – 63 par l'avocat et homme politique Cicéron, puis l'assassinat de César en – 44, enfin le grand incendie de Rome en 64.

La civilisation médiévale est également riche en complots : les rois de France ou d'Angleterre sont souvent arrivés au pouvoir par la violence, les Assassins, secte musulmane hétérodoxe, étaient réputés pour leurs attentats-suicides (on leur en attribua même certains à tort), et les communes, institutions nouvelles qui voyaient marchands et artisans s'unir pour échapper au pouvoir local du seigneur ou de l'évêque, furent aussitôt qualifiées de « conjurations » par l'Église comme par les grands féodaux. Mais j'ai plutôt choisi de traiter d'un complot présumé qui affecta le continent tout entier : la grande peste de 1348.

À l'aube des Temps modernes, les grandes chasses aux sorcières allaient à leur tour faire des milliers de victimes, en Europe et bientôt dans le Nouveau Monde : un phénomène qui n'a trouvé d'explications raisonnables que depuis peu.

La Conspiration des poudres avait pour objectif de faire exploser le Parlement britannique, le 5 novembre 1605, avec tous ses membres ainsi que le roi d'Angleterre : cet attentat politique, éventé à la dernière minute, a laissé des traces durables dans le Royaume-Uni et jusqu'à aujourd'hui.

Le mythe des Illuminati, société secrète fondée en 1776 qui infiltra en partie la franc-maçonnerie et aurait déclenché la Révolution française en 1789, alimente toujours bon nombre de fantasmes. Ce mythe n'est pas pour autant dénué de bases historiques, et nous dévoilerons celles-ci.

La composition en 1901 des mystérieux *Protocoles des Sages de Sion*, qui prétendaient révéler les plans de la conquête du monde par les Juifs, eut une influence durable, en particulier sur Hitler dès les années 1920. Nous montrerons par qui et dans quelles circonstances fut rédigé ce terrible document.

La période du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale est également riche en complots divers, depuis l'incendie du Reichstag en février 1933 jusqu'à la tentative d'assassinat sur la personne du Führer en juillet 1944, menée par le colonel Stauffenberg, un complot planifié par différents officiers sous le nom de code « opération Walkyrie ». Mais j'ai jugé plus utile d'approcher le conflit mondial en tant que tel, puisque, on l'oublie parfois, l'accusation de « complot pour avoir fomenté une guerre d'agression » est le premier des quatre chefs d'accusation portés à l'encontre des dirigeants nazis survivants par le Tribunal militaire international de Nuremberg en novembre 1945.

Le complot communiste aux États-Unis, dénoncé dans les années 1950 par le sénateur Joseph McCarthy, constituait, ont longtemps pensé les historiens, un pur fantasme « paranoïaque ». Cependant, la réalité, on va le découvrir, est probablement plus complexe.

L'assassinat du président John Fitzgerald Kennedy, le 22 novembre 1963 à Dallas, marqua une date importante : l'interprétation de cet événement ayant littéralement traumatisé l'Amérique provoqua le divorce, qui perdure, entre le discours officiel des autorités et l'opinion publique. Nous verrons comment et pourquoi.

L'affaire dite des tueurs du Brabant, qui traumatisa pareillement la Belgique des années 1982-1985, a également creusé le fossé entre la version officielle des faits, qui a longtemps imputé ceux-ci à des « prédateurs », et l'insatisfaction grandissante du public. Nous

tenterons d'apporter une explication plausible à cette affaire, récemment revenue sous les feux de l'actualité.

Nous ne pouvions, pour finir, faire l'économie des attentats du 11 septembre 2001 à New York: là encore, même si les événements les plus proches de nous s'avèrent les plus difficiles à débrouiller, nous essayerons d'apporter un éclairage satisfaisant dans un dossier qui a vu s'aggraver la fracture entre une bonne part de l'opinion publique et le discours officiel.

Une fois ce parcours effectué, nous approfondirons, ce sera le troisième et dernier objectif de cet ouvrage, la notion même de complot, dont nous allons, sur base des enseignements recueillis au fil de notre enquête, proposer une nouvelle définition. Cette définition inédite nous conduira, pour finir, à remettre en cause la facilité avec laquelle se trouve largement discréditée la « pensée complotiste » ou « conspirationniste ».

Chapitre I

63 AVANT JÉSUS-CHRIST : LA CONJURATION DE CATILINA

Le contexte et les acteurs

Partie de presque rien vers 509 av. J.-C., la modeste République romaine s'est, en quelques centaines d'années, hissée au sommet du pouvoir régional dans la péninsule italique avant de pousser plus loin ses conquêtes. Un afflux de richesses sans précédent en est résulté, qui a atteint la ville en y provoquant inflation et bientôt endettement d'une bonne partie des citoyens romains.

Rome se trouve à un tournant de son existence lorsque l'aristocrate Catilina (108-62 av. J.-C.), par deux fois vaincu aux élections consulaires – les consuls, élus par deux, exercent pour un an la magistrature suprême, vis-à-vis du peuple comme de l'armée, mais doivent rendre des comptes au Sénat –, semble projeter un coup d'État. C'est du moins le scandale que l'avocat Cicéron, brillant orateur élu, lui, à la magistrature consulaire, va faire éclater en plein Sénat, l'équivalent, toutes proportions gardées, de nos modernes assemblées parlementaires.

Deux quadragénaires que tout oppose: Cicéron et Catilina

Le grand spécialiste de la civilisation romaine Pierre Grimal (1912-1996) situe la personnalité et l'action de Cicéron dans un contexte bien particulier. Une époque, dit-il, où Rome, ayant « soumis plus de la moitié du monde connu¹ », de l'ancienne Grèce à l'Asie mineure, à l'Espagne, à la Gaule, à l'Afrique du Nord (où la Tunisie et le Maghreb actuels étaient provinces romaines), il restait à répondre à une question angoissante: « Au nom de quel principe, de quelle mission justifier [l'existence et le maintien de l'Empire en gestation] ? »

1 On trouvera en fin de volume l'ensemble des notes et références.

Il fallait, observe Grimal, susciter d'urgence une « mentalité nouvelle » permettant de cimenter, de « cristalliser » l'*imperium Romanum*, en proie à des forces de dissociation.

Cicéron, associant la réflexion héritée des Grecs et les vertus romaines, allait s'atteler à cette tâche avec une arme nouvelle, succédant à la force du glaive, ou plutôt soutenant et dirigeant celle-ci : l'éloquence.

C'est pour son éloquence, d'abord exercée dans le cadre des tribunaux, qu'on l'admira. Parce que celle-ci ne relevait pas seulement de l'art oratoire, combinaison subtile de phrases au rythme imparable, mais aussi puissance de conviction émanant d'un individu lui-même convaincu que Rome était là pour « assurer la paix et la justice dans l'univers entier ».

Une telle idée ne va pas sans évoquer, ainsi que le rappelait en 2015 l'historienne britannique Mary Beard, celle de la « destinée manifeste », expression par laquelle la nation américaine à son tour, à dater du XIX^e siècle, allait s'adjuger une mission messianique.

« Ils sèment la désolation et nomment cela la paix », dira le Romain Tacite au sujet de la domination exercée au II^e siècle par ses compatriotes sur la Grande-Bretagne, à l'apogée de l'Empire.

Cicéron, vivant au milieu du I^{er} siècle avant notre ère, connu, lui, les dernières années de la République, dont il prisait et prônait les valeurs réputées ancestrales : fidélité, piété, dignité, courage, sérieux, constance et frugalité.

C'est très précisément au nom de ces valeurs qu'il s'opposa à Catilina, dont il dénonça le complot qui mettait en danger, selon lui, jusqu'aux fondements mêmes de Rome, la menaçant de destruction.

Découvrant puis dévoilant publiquement la conspiration en – 63, Cicéron, devenu consul, connut alors son quart d'heure de gloire.

Ce complot et son échec ont laissé des traces durables dans les mémoires, documentées au premier rang par les quatre discours véhéments que prononça le consul Cicéron à l'époque, ces *Catilinaires* qui lui auraient valu d'être promis à une mort certaine si les conjurés l'avaient emporté. L'historien romain Salluste, d'autre part, est revenu vingt ans après les faits sur ce qu'il appelait, dans un essai remarquablement bref et dense, *Bellum Catilinae*, « la guerre contre Catilina ». Son témoignage offre un éclairage différent sur l'affaire.

Pendant, ces deux sources principales ont beau différer quelque peu entre elles, elles ne dérogent pas pour autant à la règle qui veut

que l'histoire soit écrite par les vainqueurs. C'est pourquoi il nous faudra fournir un effort d'imagination si nous voulons accéder à une version alternative des faits, une version qui rende justice à la vérité historique en tentant de comprendre le point de vue des conspirateurs. Car la vérité a beau être une, elle n'en comporte pas moins diverses facettes.

Le point de vue de Cicéron

Cicéron a couché par écrit ses *Catilinaires* trois ans après les événements, mais elles en ont conservé toute la fièvre. Il prononce son premier discours contre Catilina le 8 novembre, dans le temple de Jupiter Stator (*stator* signifie « celui qui arrête les fuyards »), au pied du mont Palatin, devant l'assemblée des sénateurs qu'il a convoquée à cet effet.

Il commence par une invective restée célèbre : « *Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra?* » (« Jusqu'à quand, Catilina, abuseras-tu de notre patience? »). Le consul se fait ensuite provocant : « Tes projets sont percés à jour, dit-il, tu ne le sais pas? »

Cicéron, en effet, s'il dispose des confidences d'une femme, la maîtresse de l'un des conspirateurs, sur la conjuration en préparation – *conjuratio*, le fait de « jurer ensemble », est bien le terme qu'il utilise –, ne dispose d'aucune autre preuve tangible. Or, ce qui est projeté, s'il faut en croire l'orateur et si les confidences dont il dispose sont exactes, est gravissime. Catilina, noble désargenté dont le lignage prétend remonter jusqu'au héros Énée, l'un des fondateurs de Rome, ayant échoué pour la deuxième fois, lors des élections de – 64, à être promu consul, a d'abord décidé d'assassiner ses opposants, au premier rang desquels Cicéron. Il s'est néanmoins présenté une troisième fois en – 63 et a entre-temps recruté, avec l'aide du centurion Manlius, une troupe de vétérans aigris, prêts à l'action. Une nouvelle fois battu aux élections consulaires, par Cicéron cette fois, qui s'est présenté au peuple avec une cuirasse protectrice sous sa toge, il a résolu de procéder à un coup d'État. Ainsi que l'a rapporté Fulvia, la maîtresse de l'un des proches du conspirateur, Q. Curcius, des incendies sont prévus dans la ville, qui s'accompagneront, à la faveur de la panique, d'exécutions ciblées et de l'intervention de la troupe armée de Manlius, pour l'instant stationnée en Étrurie.

L'argumentation mise en œuvre par Cicéron est double. À Catilina, qui est présent dans l'assemblée et va par trois fois tenter de

l'interrompre, il laisse entendre qu'il n'ignore aucun détail de son plan. Aux sénateurs, il fait honte en les comparant à leurs glorieux prédécesseurs, lesquels n'auraient pas hésité une seconde, affirme-t-il, à intervenir pour faire mettre les comploteurs à mort.

« *O tempora! O mores!* », s'exclame-t-il : « Quelle époque ! Quelles mœurs ! » Les républicains du passé, eux, n'auraient pas tergiversé, puisque « la République court de terribles dangers » et qu'« un campement est établi en Italie contre le peuple romain, dans les gorges de l'Étrurie ».

Le consul semble résolu à faire malgré tout preuve de clémence : il adjure le sénateur Catilina, puisque ses projets sont dévoilés aux yeux de tous, de s'engager à y renoncer. Cicéron n'ignore rien, précise-t-il, des réunions secrètes qui se tiennent de nuit. Il va jusqu'à citer un nom, celui de Porcius Laeca, membre d'une prestigieuse famille, qui a accueilli chez lui les conjurés. Et il ajoute, menaçant : « Je vois ici, parmi les sénateurs, certains de ceux qui y étaient avec toi [Catilina]. » Ces hommes, qu'il faudrait supprimer par le fer, je ne les blesse même pas par la parole, laisse-t-il entendre pour finir.

S'il ne dénonce pas les complices, Cicéron révèle l'ensemble du plan : le départ prochain de Catilina pour l'Étrurie, les incendies projetés, la tentative d'assassinat sur sa personne (il a dû, dit-il, se barricader chez lui sous la protection d'une garde armée).

À présent, poursuit l'orateur, ce n'est plus seulement à sa personne que s'en prend Catilina, mais à l'État, à la *res publicam universam*.

C'est pourquoi il l'en conjure : qu'il quitte la ville, qu'il la purge également de ses complices, ce « ramassis de gens perdus », qu'il se condamne lui-même à l'exil.

Après quoi, ne reculant devant rien, il s'en prend à la vie privée de l'accusé. Catilina, rapporte-t-il, n'a-t-il pas fait place nette dans sa maison, après la mort de sa première femme, en recourant à un autre crime ? La rumeur veut en effet qu'il ait exécuté sa première épouse puis le fils né du premier lit afin de pouvoir se remarier en paix. Saluste le répétera après Cicéron : « On tient pour certain qu'il fit assassiner ce fils pour laisser la maison libre à ce mariage criminel. »

Nonobstant tout cela, ni le Sénat ni Cicéron ne sont à même d'exiler le conjuré : il y faudrait l'intervention d'un tribunal, et il y faudrait des preuves concrètes de ses agissements. Cependant, en poussant l'homme à bout, en l'invectivant publiquement, le consul espère visiblement obtenir par la virulence de ses propos le même résultat : le départ du fauteur de troubles.

Se pose dès lors, aujourd'hui, la question suivante: si effectivement Catilina envisageait de mettre Rome à feu et à sang pour y prendre le pouvoir, le Sénat pouvait-il se contenter de son départ?

Des complices nombreux

Voici que Cicéron prévient cette objection. Il craint, dit-il, de passer pour poursuivre Catilina de sa haine personnelle, tandis que « quelques citoyens », jusqu'au sein de l'assemblée, ont préféré, eux, tergiverser. Or, il semble que ces derniers, partisans de l'apaisement, dirait-on aujourd'hui, sont en réalité assez nombreux. Et ce que veut le consul, en poussant Catilina à se retrancher dans le camp de Manlius et des réprouvés engagés par celui-ci, c'est que le comploteur fasse en quelque sorte l'aveu de son projet. « Alors, assène Cicéron, il n'y aura plus un citoyen assez aveugle pour ne pas s'apercevoir qu'il existe une conjuration, assez malhonnête pour ne pas en convenir. » (On se doute que l'orateur, couchant ses discours par écrit trois ans après les avoir prononcés, les a par endroits modifiés: on peut soupçonner que c'est bien le cas ici, où il dévoile sa stratégie, ce qu'il n'a vraisemblablement pas fait le 8 novembre – 63.) Après avoir par trois fois interrompu l'orateur, Catilina quitte l'assemblée scandalisé, ou feignant de l'être. Puis, le même soir, il quitte la ville. Cicéron a réussi un coup de maître.

Le conspirateur a certainement dû ressentir un choc considérable, en se trouvant contraint d'entendre ses projets dévoilés devant l'ensemble des sénateurs, puis son passé vilipendé. Il a bien sûr dû se demander comment le consul avait été informé de tous ces détails; qui, par conséquent, l'avait trahi. Il a, sous le choc, réagi par la colère et la fuite, accomplissant exactement ce que souhaitait l'orateur. Il est tombé à pieds joints dans le piège tendu par celui-ci, piège destiné à convaincre le parti des sceptiques.

Les phrases scandées ce 8 novembre – 63 par Cicéron ont franchi les murs du temple de Jupiter, puis les murs des monastères, enfin les murs des chancelleries européennes avant de parvenir jusqu'à nous. C'est en effet par l'entremise d'une dizaine de manuscrits médiévaux, dont un provient de Bruxelles, copiés du ^x^e au ^{xiii}^e siècle, que le texte des *Catilinaires* nous est connu.

N'est-ce pas son écho que nous entendons à travers les siècles lorsque, le 14 septembre 1307, le roi de France Philippe le Bel signe l'ordre, rédigé en latin, d'arrestation de tous les templiers de France?

Couverture : Dominique Hambye
Mise en pages : MC Compo, www.mccompo.be

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque
de ce livre, par quelque procédé que ce soit, réservées pour tous pays.

© Éditions Racine, 2018
Tour & Taxis, Entrepôt royal
86C, avenue du Port, BP 104A • B-1000 Bruxelles
www.racine.be

D. 2018, 6852. 2
Dépôt légal : février 2018
ISBN 978-2-39025-041-8

Imprimé aux Pays-Bas